

Journée mondiale de la Sécurité et de la Santé au Travail

Publié le 28/04/2009 14:25 par La Rédaction



Photo : Travail

La Journée mondiale de la Sécurité et de la Santé au Travail est une occasion propice pour rappeler que plus d'un million de décès liés au travail sont enregistrés chaque année, tandis que des centaines de millions de travailleurs dans le monde entier sont victimes d'accidents et sont exposés à des produits dangereux dans l'exercice de leur profession. Le slogan choisi cette année est: "Santé et vie au travail: un droit humain fondamental".

Selon les estimations du BIT, chaque année on enregistre plus d'un million de décès liés au travail, tandis que des centaines de millions de travailleurs dans le monde entier sont victimes d'accidents et sont exposés à des produits dangereux dans l'exercice de leur profession. Telle est la conclusion principale qu'a communiquée le Directeur du Programme du BIT pour la santé et la sécurité au travail aux délégués réunis aujourd'hui à São Paulo pour l'ouverture du 15^{ème} Congrès mondial sur la santé et la sécurité au travail .

Dans son allocution au cours de la session inaugurale du Congrès, M. Jukka Takala, Directeur du Programme du BIT pour la santé et la sécurité au travail, a signalé que cette hécatombe de 1,1 million de décès liés au travail dépasse les moyennes annuelles de morts causées par les accidents de la route (999.000), par la guerre (502.000), par la violence (563.000) et par le sida (312.000). Un quart environ de ces décès touchent des travailleurs qui ont été exposés à des substances dangereuses leur ayant causé une maladie grave comme le cancer ou des troubles cardiovasculaires, respiratoires et nerveux. M. Takala a averti que le nombre de travailleurs souffrant de maladies d'origine professionnelle devrait doubler d'ici 2020 et que, si l'on ne prend pas de mesures correctrices maintenant, les travailleurs exposés actuellement seront morts en 2020.

De plus, a précisé M. Takala, on estime que, chaque année, au bas mot 250 millions de travailleurs sont victimes d'accidents du travail et 160 millions souffrent de maladies professionnelles. Il a ajouté que le nombre de décès et de lésions d'origine professionnelle est particulièrement élevé dans les pays en développement, où il existe de fortes concentrations de travailleurs dans des activités primaires et d'extraction comme l'agriculture, l'exploitation forestière, la pêche et les mines, qui figurent parmi les plus dangereuses du monde.

Par ailleurs, comme le révèlent les études du BIT, environ 600.000 vies pourraient être sauvées chaque année si l'on appliquait les mesures de sécurité disponibles et si l'on diffusait l'information adéquate:

- on enregistre chaque année 250 millions d'accidents professionnels entraînant des arrêts de travail, soit l'équivalent de 685.000 accidents par jour, 475 par minute et 8 par seconde;
- 12 millions d'accidents professionnels touchent des enfants qui travaillent et environ 12.000 d'entre eux sont mortels;
- 3.000 personnes sont tuées par leur travail chaque jour, soit 2 par minute;
- l'amiante est à elle seule à l'origine du décès de 100.000 travailleurs par an.

D'après les estimations du BIT, le taux de décès d'origine professionnelle relevé dans les pays industrialisés développés représente pratiquement la moitié de celui enregistré en Europe centrale et orientale, en Chine et en Inde. Dans les pays d'Amérique latine et des Caraïbes, ce taux est encore plus élevé et, dans les pays du Moyen-Orient et d'Asie (sauf la Chine et l'Inde), il atteint un niveau équivalant à quatre fois celui des pays industrialisés. Dans certaines professions ou activités particulièrement dangereuses, les risques peuvent être multipliés par 10, voire par 100. Par exemple, les chantiers de construction sont dix fois plus dangereux dans les pays en développement que dans les pays industrialisés.

On a observé une nette diminution des cas de lésions graves dans les pays industrialisés. Ceci est le résultat à la fois des changements structurels dans la nature du travail et des mesures concrètes prises pour améliorer la santé et la sécurité au travail, notamment la création de services de secours et soins d'urgence plus efficaces qui permettent de sauver des vies en cas d'accident. Cependant, au fur et à mesure que la nature du travail évolue, de nouveaux risques professionnels apparaissent, tels que les lésions musculosquelettiques, le stress et les problèmes mentaux, les réactions asthmatiques et allergiques et les troubles causés par le contact avec des substances dangereuses et cancérigènes comme l'amiante, les radiations et les produits chimiques.

Une négligence qui coûte très cher

Le coût économique des lésions et des maladies professionnelles et liées au travail augmente rapidement. Selon l'expert du BIT, «même si l'on ne peut pas attribuer une valeur à la vie humaine, les chiffres relatifs aux indemnités payées indiquent qu'environ 4 pour cent du produit intérieur brut mondial est absorbé par le coût des arrêts de travail pour maladie, des traitements médicaux et des indemnités versées aux travailleurs devenus invalides ou à leur famille en cas de décès». Le montant du produit intérieur brut (PIB) annulé par les dépenses entraînées par les lésions et maladies d'origine professionnelle est supérieur au montant total des PIB de l'Afrique, des États arabes et de l'Asie du Sud réunis et dépasse même le volume global de l'aide gouvernementale au développement apportée à l'ensemble des pays du tiers-monde.

Dans les pays en développement, le manque d'équipements et l'insuffisance des infrastructures médicales ne font qu'aggraver les problèmes posés par l'industrialisation rapide et l'exode rural. Selon M. Takala, le processus de mondialisation donne lieu à la création d'industries qui souvent opèrent dans des conditions informelles et dangereuses et qui embauchent des travailleurs n'ayant aucune expérience du travail industriel. Bien souvent, la construction de logements et de locaux adéquats passe après la construction d'usines et de sites industriels nouveaux.

La nécessité de créer des infrastructures aussi diverses que des logements, des routes, des barrages, des centrales électriques et des équipements de télécommunication multiplie le nombre des chantiers de construction, qui comportent précisément de nombreux dangers pour les travailleurs. Les nouvelles infrastructures offrent de multiples avantages, mais occasionnent aussi les problèmes typiques des sociétés industrielles modernes, tels que les embouteillages, le bruit, le stress, ainsi que l'exposition à de nouveaux produits et à une variété de substances chimiques et matériaux synthétiques qui peuvent s'avérer dangereux s'ils ne sont pas utilisés ou éliminés correctement. Un autre facteur qui explique le peu d'intérêt porté aux normes de sécurité, de santé et de protection de l'environnement est le fait que les entreprises se livrent une âpre concurrence pour obtenir des capitaux d'investissement peu abondants. C'est en tout cas ce qu'attestent les nombreux incendies survenus dans des usines de jouets, de textiles ou industries similaires de pays en développement.

La couverture sociale relative à la santé et à la sécurité au travail varie considérablement d'un point à l'autre de la planète, comme l'indiquent les études du BIT. Les travailleurs des pays nordiques, par exemple, bénéficient d'une couverture pratiquement universelle, tandis que, dans la plupart des pays en développement, on évalue à seulement 10 pour cent ou moins la proportion de la population active ayant droit à une quelconque couverture. Même dans de nombreux pays développés, on estime qu'à peine la moitié des travailleurs sont couverts en cas d'accident et de maladie professionnels.

Des stratégies pour améliorer la sécurité

Tout en plaidant la cause de la couverture la plus ample possible pour tous les travailleurs, les experts du BIT considèrent que chaque pays doit adapter aux circonstances qui lui sont propres les stratégies destinées à améliorer la santé et la sécurité au travail. Dans les pays industrialisés, il convient de traiter en priorité les problèmes psychologiques découlant de la mauvaise qualité des relations de travail et de l'encadrement, ainsi que les conséquences mentales et physiques des tâches hautement techniques à caractère répétitif, tout en améliorant l'information sur l'utilisation des technologies modernes et des substances nouvelles, notamment les produits chimiques.

Dans les pays en voie d'industrialisation, les priorités qui s'imposent concernent l'amélioration des conditions d'hygiène et de sécurité dans des secteurs primaires comme l'agriculture, la pêche et l'exploitation forestière, la prévention des catastrophes industrielles, notamment les incendies et les fuites de substances dangereuses, ainsi que la prévention des accidents et des maladies affectant le plus grand nombre de travailleurs, notamment ceux employés dans les ateliers du secteur informel et dans les petites entreprises familiales et ceux exposés à la poussière de silice, qui est chaque année à l'origine d'un grand nombre de décès prématurés qu'il serait facile d'éviter.

«Dans l'ensemble des pays du monde, qu'ils soient développés ou non», a expliqué M. Takala, «une forte proportion des décès et accidents touchant les travailleurs sont la conséquence du manque d'information en matière de santé et de sécurité». M. Takala a mis l'accent sur plusieurs programmes du BIT, dont certains ont été mis au point en collaboration avec l'Organisation mondiale de la santé et le Projet des Nations Unies pour le développement, destiné à améliorer la diffusion et l'échange d'informations en matière de santé et de sécurité.

Parmi les programmes mis en oeuvre par le BIT, il convient de mentionner le Programme international pour la sécurité chimique, grâce auquel sont élaborés, traduits et diffusés des documents expliquant de façon claire et standardisée les propriétés des substances chimiques utilisées en milieu professionnel. Par ailleurs, le BIT entreprend des recherches de grande envergure et publie de nombreux ouvrages sur ce sujet, notamment l'[Encyclopédie de sécurité et de santé au travail](#), dont la quatrième édition comportant 4.000 pages est parue l'année dernière.

M. Takala a également mentionné différentes activités menées par le BIT dans les pays en développement, notamment des programmes portant sur la sécurité chimique destinés à des petites mines de charbon en Chine, des projets portant sur la sécurité agrochimique en Amérique centrale et des campagnes d'information sur la santé et la sécurité au travail réalisées dans toute l'Afrique.

M. Takala a invité les délégués présents au Congrès à fixer plusieurs objectifs quantifiables en vue de l'amélioration de la santé et de la sécurité au travail. Parmi ces objectifs, il convient de mentionner le renforcement des politiques et des législations, une plus grande disponibilité des services de la médecine du travail, des infrastructures de meilleure qualité et une main-d'œuvre mieux formée et, enfin, l'instauration de véritables systèmes de déclaration et de comptabilisation des accidents et maladies liés au travail. En effet, dans de nombreuses industries, les cas de maladies et d'accidents professionnels ne sont même pas enregistrés par les statistiques officielles. «L'amélioration de la culture de la sécurité est en partie une question de ressources et de technologie, mais elle nécessite avant tout une meilleure information, un encadrement plus responsable et une élévation des critères moraux face aux dangers qui menacent les travailleurs de façon permanente mais toujours différente», a déclaré M. Takala.

L'OIT s'attache à demander que les conventions-clé sur la santé et la sécurité au travail, comme la convention cadre n°155 sur la sécurité au travail et la convention n°161 sur les services de la médecine du travail soient considérées comme des normes minimales. Elle vient d'ailleurs de lancer son *Programme mondial pour la sécurité au travail*, afin d'offrir des informations, des conseils et des services en matière de santé et de sécurité au travail et de promouvoir activement cette cause au niveau des instances nationales, internationales et mondiales. Source: Organisation internationale du Travail (OIT)